



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
Le 8 novembre 2018

2ème phase de travaux sur la Rocade Sud de Strasbourg

Derniers travaux de modification de l'échangeur de Geispolsheim (A35-RD400-RD401) et décalage de la chaussée Sud de l'A35 : les impacts sur la circulation

Les derniers travaux de modification de l'échangeur de Geispolsheim et de décalage de la chaussée Sud de l'A35 sont réalisés à partir du 8 novembre et impacteront la circulation suivant les modalités suivantes :

Pose de la signalisation verticale définitive

Dans la nuit du 8 au 9 novembre, de 21h00 à 6h00, les bretelles Strasbourg vers Entzheim et Strasbourg vers Geispolsheim seront fermées à la circulation pour la pose de la signalisation verticale. Une déviation est mise en place via l'échangeur d'Entzheim.



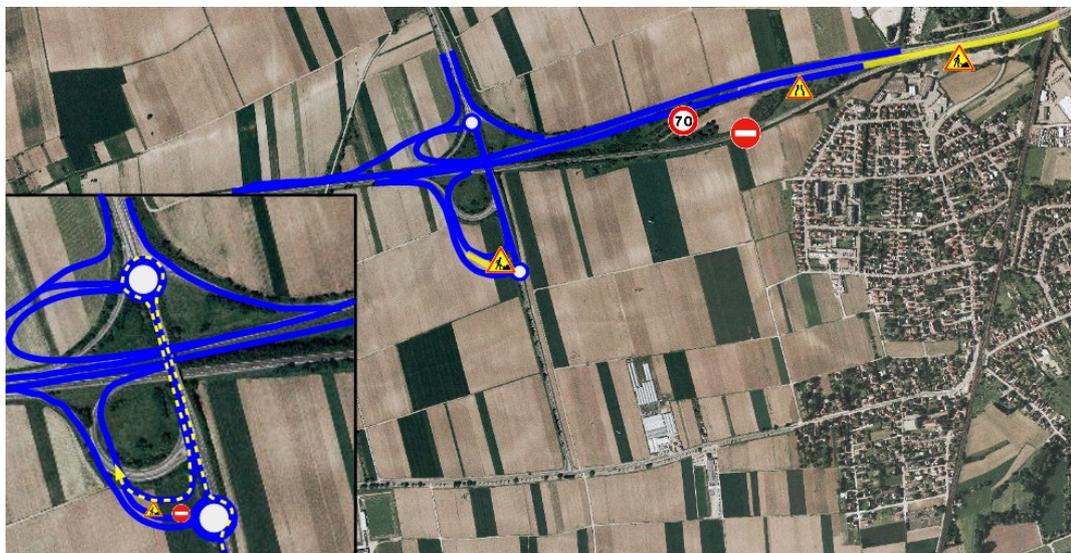
Service de la
Communication
Interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tel : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 / Facebook : Préfet de la région Grand Est

Réparation de glissières et aménagements paysagers

Les 9 et 12 novembre, de 9h00 à 16h00, la bretelle de Geispolsheim vers Strasbourg sera fermée à la circulation pour une réparation de glissières et la réalisation des aménagements paysagers. Une déviation est mise en place via le giratoire Nord de l'échangeur.



Dépose de la signalisation des murs anti-bruit dans le sens Colmar vers Strasbourg

Du 12 au 15 novembre, de 21h00 à 6h00, la signalisation temporaire sur l'A35, sens Colmar vers Strasbourg, nécessaire à la construction des murs anti-bruit le long de la commune de Geispolsheim-gare sera déposée. Cette opération nécessite la fermeture de la bretelle Colmar vers Fegersheim. Une déviation sera mise en place via la RD468.



Service de la
Communication
Interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tel : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 / Facebook : Préfet de la région Grand Est

La pose effective des panneaux acoustiques des murs anti-bruit sera réalisée de nuit en décembre. Des interventions ponctuelles seront également encore nécessaires avant la fin de l'année pour la pose de la signalisation verticale définitive et la réalisation de travaux de finitions, sans restriction importante sur la circulation.

Nouvelles vitesses dans le secteur

L'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 a porté une nouvelle réglementation de la police de circulation sur l'A35 suite à la mise en service totale du nouvel échangeur de Geispolsheim, suivant le schéma ci-dessous.



Pour la sécurité de tous, les automobilistes sont invités à la plus grande prudence ainsi qu'au strict respect des limitations de vitesse.

Plus d'informations sur : [Site web Dreal Grand Est - Page informations travaux A35](#)

Dossier suivi par

DREAL Grand Est
Service Transports

Contact technique :
moa-str.dreal-grand-est@developpement-
durable.gouv.fr

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél : 06 73 85 16 45
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
Communication
Interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tel : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 / Facebook : Préfet de la région Grand Est